

Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008
Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours.
Cloître de la Psalette
7, rue de la Psalette
37000 Tours
Ce rapport contient 15 pages

Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours

Siège social : Cloître de la Psalette 7, rue de la Psalette 37000 Tours

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Culturel Européen Saint Martin de Tours, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorière. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- pour émettre l'opinion ci-dessus, je me suis assuré notamment de l'application des principes comptables retenus antérieurement et plus particulièrement des règles de rattachement des produits à l'exercice comptable ;
- j'ai également effectué un rapprochement exhaustif des ressources de l'association avec chacune des conventions de financement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Orléans, le 31 mars 2009

Arnaud Villedieu
Commissaire aux comptes

**ASSOCIATION
« CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS »**

**CLOITRE DE PSALETTE
7, rue de la Psalette**

37000 TOURS

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2008

ALTEA Expertise Comptable

*59 rue du Mûrier
BP 205*

37542 SAINT CYR SUR LOIRE

<p align="center">CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS</p> <p align="center"><i>Du 01/01/2008 au 31/12/08 Durée : 12 mois</i></p>	<p align="center">COMPTES ANNUELS</p> <p align="center">AU 31 DECEMBRE 2008</p>	<p align="center">ALTEA</p> <p align="center"><i>Expertise Comptable</i></p>
---	---	---

PRESENTATION

Dénomination :	CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS
Forme juridique :	Association Loi 1901
Adresse du siège social :	CLOITRE DE PSALETTE 7, rue de la Psalette 37000 TOURS

Activité :	Mise en valeur du patrimoine Saint-Martin de Tours
-------------------	--

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 recouvrant la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 dégagent un résultat bénéficiaire de 8 162.58€

Les documents qui suivent comprennent le bilan, le compte de résultat et l'Annexe. Cette dernière, composée de notes et tableaux, fait partie intégrante des comptes annuels ; les informations non significatives et non applicables n'y sont pas mentionnées.

Lorsque rien n'est précisé, les informations sont données en 1 000 €.

BILAN
COMPTE DE RESULTAT

BILAN BIC - ACTIF

Du 01/01/2008 au 31/12/2008

ACTIF	Valeurs au 31/12/08			Valeur au 31/12/07
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	78 893.44	25 300.50	53 592.94	66 169.16
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	4 348.00	3 596.68	751.32	1 620.92
Autres immobilisations corporelles	21 323.64	15 221.26	6 102.38	10 388.81
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	104 565.08	44 118.44	60 446.64	78 178.89
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)				50.60
Créances fiscales et sociales (3)				
Autres créances (3)	71.76		71.76	126.76
Débiteurs divers (3)				6 215.90
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	139 577.75		139 577.75	53 612.86
Charges constatées d'avance (3)	1 232.87		1 232.87	1 321.63
TOTAL (II)	140 882.38		140 882.38	61 327.75
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	245 447.46	44 118.44	201 329.02	139 506.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Centre Culturel Européen Saint
BILAN BIC - PASSIF

Du 01/01/2008 au 31/12/2008

PASSIF	Valeur au 31/12/08	Valeur au 31/12/07
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé :		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 604.18	10 542.81
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 162.58	8 061.37
SITUATION NETTE	26 766.76	18 604.18
Subventions d'investissement	59 177.95	75 762.26
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	85 944.71	94 366.44
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	3 148.24	3 641.53
Fournisseurs, factures non parvenues	4 028.41	4 417.22
Dettes fiscales et sociales	43 114.27	37 081.45
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	65 093.39	
TOTAL (III)	115 384.31	45 140.20
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	201 329.02	139 506.64
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	117 339.37	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2008 au 31/12/2008

	Du 01/01/08 Au 31/12/08	Du 01/01/07 Au 31/12/07	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>		1 260.00	-1 260.00	-100.00
Montant net du chiffre d'affaires		1 260.00	-1 260.00	-100.00
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	331 149.19	381 678.59	-50 529.40	-13.24
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	715.36		715.36	
Autres produits	4 547.74	4 593.22	-45.48	-0.99
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	336 412.29	387 531.81	-51 119.52	-13.19
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		11 242.68	-11 242.68	-100.00
Variation de stocks		17 264.50	-17 264.50	-100.00
Autres achats et charges externes	132 804.41	156 236.50	-23 432.09	-15.00
Impôts, taxes et versements assimilés	10 245.83	11 329.97	-1 084.14	-9.57
Salaires et traitements	129 697.64	127 369.03	2 328.61	1.83
Charges sociales	53 802.13	55 930.51	-2 128.38	-3.81
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 792.31	15 319.25	5 473.06	35.73
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1 448.89	547.06	901.83	164.85
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	348 791.21	395 239.50	-46 448.29	-11.75
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-12 378.92	-7 707.69	-4 671.23	-60.60
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2008 au 31/12/2008

	Du 01/01/08 Au 31/12/08	Du 01/01/07 Au 31/12/07	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 301.06	1 464.79	836.27	57.09
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 301.06	1 464.79	836.27	57.09
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	2 301.06	1 464.79	836.27	57.09
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-10 077.86	-6 242.90	-3 834.96	-61.43
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	19 584.31	14 304.27	5 280.04	36.91
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	19 584.31	14 304.27	5 280.04	36.91
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 343.87		1 343.87	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 343.87		1 343.87	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	18 240.44	14 304.27	3 936.17	27.52
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	358 297.66	403 300.87	-45 003.21	-11.16
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	350 135.08	395 239.50	-45 104.42	-11.41
Bénéfice ou Perte	8 162.58	8 061.37	101.21	1.26

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE

INFORMATIONS PRODUITES

	Notes	Pages
Principes, règles et méthodes comptables	1	1
Informations relatives au bilan		
Actif immobilisé	2	1
Amortissements	3	1 – 2
Stocks	4	2
Créances	5	2
Subventions	6	2
Dettes	7	3
Informations relatives au compte de résultat		
Subventions d'exploitation	8	3
Autres informations complémentaires		
Moyens mis à disposition	9	3
Engagement retraite	10	3

CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS Du 01/01/2008 au 31/12/08 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008	ALTEA Expertise Comptable
--	--	--

ANNEXE

NOTE 1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, ainsi qu'aux règles d'évaluation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat ont été établis selon des principes identiques à ceux de l'exercice précédent.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour chaque poste des comptes annuels, les méthodes appliquées sont, si nécessaire, décrites dans les notes qui suivent.

NOTE 2 – ACTIF IMMOBILISE

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	76	3	0	79
Incorporelles en cours	0	0	0	0
Corporelles	26	1	1	26
TOTAL	102	4	1	105

Commentaires

Les acquisitions d'immobilisations concernent :

- matériel de bureau 1K€
- blog internet 3K€

Les cessions d'immobilisations concernent :

- matériel de bureau 1K€

NOTE 3 – AMORTISSEMENTS

Mouvements de l'exercice

Immobilisations	Valeur brute ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture
Incorporelles	10	16	0	26
corporelles	14	5	1	18
TOTAL	24	21	1	44

CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS Du 01/01/2008 au 31/12/08 Durée : 12 mois	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008	ALTEA Expertise Comptable
--	--	--

Commentaires

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire (L) et dégressif (D) en fonction des principales durées de vie prévues suivantes :

- concessions, brevets, licences, logiciels,...	L	1 et 5 ans
- install. techniques, matériels et outillages industriels	L	5 ans
- Install. générales, agencements et aménagements divers	L	5 ans
- matériel de transport	L	2 ans
- matériel informatique	D	3 et 5 ans
- mobilier	L	5 ans

NOTE 4 – STOCKS

Il n'y a pas de stocks au 31 décembre 2008.

NOTE 5 – CREANCES

Echéances des créances

Toutes les créances sont à échéance de moins d'un an.

NOTE 6 - SUBVENTIONS

Subventions	Situation à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Quote-part subvention virée au compte de résultat	Situation à la clôture de l'exercice
Subv. d'équipements s/ immos. incorp.	66	3	16	53
Subv. d'équipements s/ immos. corp.	10	0	4	6
TOTAL	76	3	20	59

Les subventions sont rapportées au compte de résultat au fur et à mesure de la constatation des amortissements.

CENTRE CULTUREL EUROPEEN ST-MARTIN DE TOURS <i>Du 01/01/2008 au 31/12/08</i> <i>Durée : 12 mois</i>	COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2008	ALTEA Expertise Comptable
--	--	--

NOTE 7 – DETTES

Echéances des dettes

Toutes les dettes sont à échéance de moins d'un an.

Les charges à payer comptabilisées sont les suivantes :

- dettes sociales	21
- dettes fiscales	1

NOTE 8 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

L'association a perçu des subventions à hauteur de 396 K€ dont le détail est le suivant :

- Crédit Agricole	2
- Délégation Régionale au Tourisme Centre	34
- Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi	100
- Chambre de Commerce de l'Industrie de Touraine	10
- Conseil Général d'Indre et Loire	125
- Direction Régionale des Affaires Culturelles	50
- Ministère de la Culture et de la Communication	75

La subvention de 100K€ du Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'Emploi, a financé à hauteur de 3K€ l'acquisition du blog internet constatée en subvention d'équipement. L'objet de cette subvention n'étant pas achevé au 31 décembre 2008, il a été constaté un produit d'avance pour 63K€.

NOTE 9 – MOYENS MIS A DISPOSITION

Dans le cadre de sa mission, le Centre Culturel Européen Saint-Martin de TOURS édite chaque trimestre un bulletin d'information nommé « Lettre Martinienne » dont l'impression est prise en charge par l'imprimerie départementale. Le coût relatif à cette impression est évalué à 28 320 € pour l'exercice clos.

Le Ministère de la Culture met à la disposition de l'Association une partie des locaux du Cloître de Psalette, situé à TOURS, moyennant une indemnité annuelle de 150 €.

NOTE 10 – ENGAGEMENT RETRAITE

Les engagements de retraite à la clôture de l'exercice ne sont pas significatifs.